

ARCHITECTES

COTISATION 2010/2011

FIRME : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____ TÉLÉC : _____

COURRIEL : _____

SITE WEB : _____

CERTIFICATION ISO : OUI NON

NOMS DES ASSOCIÉS : _____

Nombre d'employés pour statistiques seulement ()

Bureau (incluant 1 associé)	165,00 \$	_____
*2 associés	215,00 \$	_____
3 associés et plus	270,00 \$	_____

MAXIMUM PAR BUREAU (3 ASSOCIÉS ET PLUS) 270,00 \$

SOUS-TOTAL _____

TPS (107600330 RT) x 5% : _____

TVQ (1000960001) x 7.5% : _____

TOTAL : _____

Signature

Date

* P.j. extrait des statuts et règlements



Association
des Architectes
en pratique privée
du Québec

1980, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 425
Montréal (Québec)
H3H 1E8

Tél. : (514) 937-4140
Télec. : (514) 937-2329
Site : www.aappq.qc.ca
Courriel : aappq@aappq.qc.ca

A R C H I T E C T E S

* STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'APPPQ

Section 2 - Admissibilité des membres

Pour être membre de l'Association, il faut :

1. être membre en règle de l'Ordre des architectes du Québec.
2. exercer sa profession en pratique privée, à son compte, et être en possession d'un bureau pour ce faire.
3. avoir accepté les buts, statuts et règlements de l'Association.
4. avoir acquitté la cotisation annuelle selon les modalités ci-après exprimées.

Section 3 - Droit d'entrée et cotisations (amendé le 1^{er} novembre 1998)

1. Le droit d'entrée et la cotisation annuelle sont établis de la manière suivante :
 - a) le droit d'entrée est de un (1,00 \$) dollar;
 - b) la cotisation annuelle est **payable d'avance le 15 septembre** de chaque année.
 - c) la cotisation annuelle minimale par bureau sera de **165 \$, pour 1 patron;**
215 \$ pour 2 associé;
270 \$ pour 3 et plus;
la cotisation maximale par bureau sera de 270 \$.
 - d) la cotisation annuelle pour les architectes à la retraite sera de 50 \$.
 - e) **la cotisation annuelle sera indexée annuellement au coût de la vie.**



ARCHITECTES

FIRME : _____

**NOUS INDIQUER VOS CHAMPS D'INTÉRÊTS POUR COMPLÉTER VOTRE DOSSIER.
S.V.P. NOUS RETOURNER CE QUESTIONNAIRE LE PLUS TÔT POSSIBLE.**

NATURE DES PROJETS

- OUI AÉROGARES
- OUI BARS, RESTAURANTS
- OUI BOUTIQUES, COMMERCES
- OUI BUREAUX
- OUI CENTRES D'HÉBERGEMENT
- OUI CENTRES DE RECHERCHE, LABORATOIRE
- OUI CENTRES SPORTIFS, STADES
- OUI CINÉMAS, THÉÂTRES
- OUI CLSC, CLINIQUES
- OUI ÉCOLES, COLLÈGES, UNIVERSITÉS
- OUI GARAGES, STATIONNEMENTS
- OUI GARDERIES
- OUI HÔPITAUX
- OUI HÔTELS, MOTELS
- OUI MULTI LOGEMENTS
- OUI MUSÉES, BIBLIOTHÈQUES, SALLES DE CONCERT
- OUI RÉSIDENCES UNIFAMILIALES
- OUI USINES

CHAMPS DE PRATIQUE

- OUI ACOUSTIQUE
- OUI AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DESIGN URBAIN
- OUI AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
- OUI ARCHITECTURE NORDIQUE
- OUI CODE DU BÂTIMENT
- OUI DÉVELOPPEMENT DURABLE
- OUI ENVELOPPE DU BÂTIMENT
- OUI ÉTUDE DE FAISABILITÉ
- OUI ÉTUDE DE VÉTUSTÉ
- OUI EXPERTISE
- OUI GESTION DE PROJET
- OUI ILLUSTRATION
- OUI INTERNATIONAL
- OUI PROGRAMMATION
- OUI RÉDACTION DE DEVIS
- OUI RESTAURATION
- OUI SURVEILLANCE DE CHANTIER
- OUI TRADUCTION TECHNIQUE

DATE

SIGNATURE



Association
des Architectes
en pratique privée
du Québec

1980, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 425
Montréal (Québec)
H3H 1E8

Tél. : (514) 937-4140
Télec. : (514) 937-2329
Site : www.aappq.qc.ca
Courriel : aappq@aappq.qc.ca